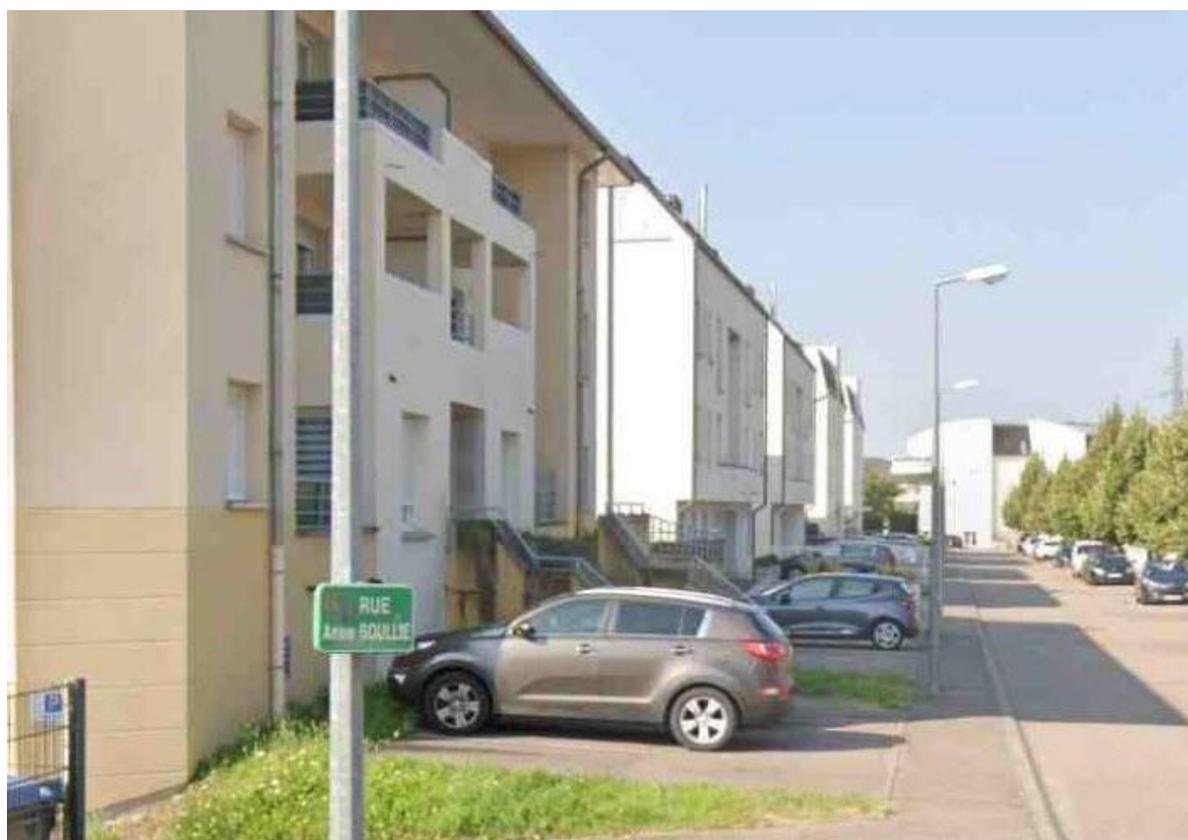


Guénange

Logements sociaux mis en vente et subventions au menu des élus

Réunion éclair du conseil municipal jeudi soir puisqu'en vingt-deux minutes montre en main, les treize points à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

Par **Le Républicain Lorrain** - Hier à 12:00 - Temps de lecture : 2 min_ | Vu 510 fois



Le bailleur social envisage la vente de certains logements de la rue Anne-Boullié. Photo RL

La fourniture des repas pour les centres de loisirs reste confiée à l'association Habitat Jeunes des Trois Frontières pour 4,65 € le repas. La convention de prêt de matériel par la CCAM n'a donné lieu à aucun commentaire, tout comme la modification de la carte scolaire pour la prochaine rentrée, il en est de même pour les subventions scolaires qui restent fixées à 33 € par élève pour le primaire et 21,50 € pour les maternelles auxquelles s'ajoutent des frais de fonctionnement spécifiques ainsi qu'un kit de rentrée scolaire de 5 000 €. Des subventions spécifiques s'ajoutent aussi pour les sorties scolaires.

Un self-service pour la cantine

Suite à l'intégration de Logiest par Vivest, cette dernière société a demandé à transférer les prêts garantis par la commune vers l'Opérateur national des ventes (ONV) car 28 des logements sur un programme de 36 de la rue Anne-Boullié, pourront être vendus à leur locataire. Smaïn Belkacem (liste unis, vivons Guénange) a attiré l'attention du maire sur le problème du nombre de logements sociaux dont doit disposer une commune de plus de 3 500 habitants et qui risque de devenir insuffisant avec les ventes, entraînant une taxation de la commune. Pierre Tacconi lui a assuré qu'il reste très attentif à ce problème mais qu'il n'a guère de possibilité d'action sur la volonté de l'opérateur national.

Les espaces communs des lotissements « Cœur de Ville », d'une surface de 1 ha 63 ont été intégrés dans le domaine public communal. Pour terminer, le maire a proposé l'achat d'un self-service pour la cantine de la nouvelle école afin de former les primaires à plus d'autonomie et justement concernant le chantier, il a informé les élus que suite aux retards de livraison d'équipement, le transfert de l'école Saint-Matthieu sera repoussé après la rentrée de février. « Je préfère que tous les équipements soient présents. »

Enfin, la commune a enregistré 129 naissances, 25 mariages et 79 décès en 2021. La population progresse très fortement puisqu'elle est passée à 7 626 habitants en 2021 contre 6 977 en 2013.